



## Préparer les consultations du C.E. : Formation « Inter C.E. » : le 24 novembre 2009

### MATIN :

#### Formation professionnelle

La nouvelle réglementation  
et la consultation du C.E.

### APRES MIDI :

#### L'emploi des seniors

Un accord ou plan d'action  
avant fin décembre 2009

Le C.E. est consulté chaque année sur le plan de formation de l'entreprise. La réforme en cours introduit de nouvelles obligations pour l'employeur, de nouveaux outils de formation et de nouvelles sources de financement (transférabilité du DIF, bilan d'étape professionnel...)

Afin de promouvoir l'emploi des seniors, et dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009, le gouvernement a pris des mesures contraignantes pour les entreprises, qui peuvent donner lieu à consultation du C.E.

#### Programme :

- Rappel des dispositions légales en matière de formation professionnelle et le fonctionnement des OPCA
- GPEC, emplois sensibles et formation
- Les obligations de l'employeur vis-à-vis du C.E.
- Le budget 2010 : formations imputables et non imputables
- La nouvelle catégorisation des actions de formation
- La V.A.E, le bilan de compétence, le passeport formation, l'entretien professionnel...
- La gestion du DIF et sa réglementation, notamment en cas de départ du salarié : la portabilité et transférabilité du DIF
- Les formations qualifiantes et leur financement
- La préparation de la consultation du C.E.

#### Programme :

- Le cadre légal et les obligations de l'employeur applicables au 01 Janvier 2010
- Les mesures relatives au départ à la retraite et en pré-retraite
- L'obligation de conclure un accord d'entreprise ou de branche ou un plan d'action sur l'emploi des seniors
- La nouvelle pénalité de 1%
- Les modalités de négociation sur l'emploi des seniors, le rôle des représentants du personnel
- Le contenu de l'accord ou du plan d'action
- Les mesures relatives au recrutement de seniors
- Les mesures relatives au maintien de l'emploi des seniors
- Le suivi de l'accord ou du plan d'action

### Où se retrouver ?

Restaurant « la Marine », au bord du canal de COMBLEUX (45)

Tarif : 110 € TTC par personne la demi-journée,  
Repas offert pour toute inscription à la journée complète  
Groupe de 10 participants maximum

